

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

# Compliance officer Collaborateur(trice) compliance

### DÉFINITION DU MÉTIER

Le/la Compliance officer est un(e) expert du cadre réglementaire dans les domaines financier, bancaire et boursier tout en étant un(e) généraliste de la banque. Il/elle garantit l'exercice d'une activité irréprochable pour la banque, condition essentielle au maintien de l'autorisation de l'intermédiaire financier. Son rôle consiste à prévenir et détecter les risques d'image et de réputation et contribue à lutter activement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

### 3 aptitudes principales exigées pour l'exercer

- Indépendance
- Entregent
- Esprit d'analyse et de synthèse

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assurer une veille réglementaire constante de la législation bancaire en vigueur.
- Collaborer à la mise en place de nouvelles procédures opérationnelles conformes à la législation en vigueur tant nationale qu'internationale.
- Sensibiliser et participer à la formation des collaborateurs concernant les acquis et les évolutions réglementaires en matière de LBA, gestion de fortune, etc.
- Identifier les besoins de formation sur la base de déficiences constatées et faire remonter l'information auprès du responsable Compliance.
- Vérifier que les directives internes soient suivies et appliquées par le Front office en effectuant des contrôles via divers outils de monitoring tant au niveau relationnel que transactionnel.
- Participer aux processus d'approbation des nouveaux produits et services offerts par l'intermédiaire financier.
- Veiller à l'application des règles Cross-border/transfrontières.
- Collaborer activement avec les autres entités de contrôle à l'interne, ainsi qu'avec la fonction juridique.
- Participer aux formations internes sur des thèmes spécifiques tels que Fiscalité, QI/FATCA, etc.
- Participer à l'élaboration de la cartographie des risques en collaboration avec le contrôle des risques.
- Prévenir et identifier les conflits d'intérêts.
- Apporter soutien et aide aux conseillers du Front Office.
- Effectuer un reporting régulier (mémos, rapports) auprès du responsable Compliance sur les cas complexes et sensibles.
- Identifier les besoins en outils informatiques tant en matière de surveillance relationnelle que transactionnelle et en informer le responsable Compliance.

# ACTIVITÉS PRINCIPALES

## DOMAINES DE COMPÉTENCE

## SAVOIRS

● Banque et finance	<ul style="list-style-type: none"><li>• Métiers de la banque et de la finance</li></ul>
● Macro et micro-économie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Eléments politiques pouvant avoir une incidence sur la politique d'affaires</li></ul>
● Droit bancaire et financier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Suisse : Droit bancaire</li><li>• Lois et ordonnances relatives à la fonction Compliance : LBA, OBA, OBA-FINMA, LBVM, etc.</li><li>• Circulaires FINMA</li><li>• Directives de l'ASB : CDB, etc.</li><li>• Best practises</li><li>• Règles internes</li><li>• Etranger : Grands principes</li></ul>
● Blanchiment d'argent et financement du terrorisme	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maitrise des mécanismes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme</li><li>• Capacité d'analyse et de synthèse</li><li>• Obligations de diligence et clarifications appropriées aux circonstances</li><li>• Evaluation des résultats des clarifications complémentaires</li><li>• Compétences métier du négoce international / accréditifs</li></ul>
● Activités transfrontières	<ul style="list-style-type: none"><li>• Directives internes</li><li>• Comportements autorisés et non autorisés en fonction des réglementations locales</li><li>• Connaissances des country manuals</li><li>• Restrictions applicables aux prestations spécifiques (plateforme de trading) pouvant induire publicité et démarchage</li><li>• Etranger : grands principes</li></ul>
● Fiscalité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fiscalité suisse, règles de base</li><li>• Fiscalité internationale : grands principes</li><li>• FATCA/QI</li><li>• EAR : incidences / mise en application</li></ul>
● Sanctions	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sanctions nationales et internationales</li><li>• Sanctions sectorielles</li><li>• Embargos</li><li>• Monitoring des évolutions</li></ul>

# ACTIVITÉS PRINCIPALES

## DOMAINES DE COMPÉTENCE

## SAVOIRS

- Veille réglementaire
  - Techniques de veille réglementaire
  - Appréhender l'impact des législations et réglementations sur l'activité de la banque
  - Réévaluation des processus et normes internes à l'aune de la réglementation actuelle et future
- Abus de marchés
  - LBVM, OBVM, circulaire FINMA
  - Règlement du personnel / Surveillance des opérations du management
  - Directives internes / Chinese walls
  - Techniques de monitoring relationnel et transactionnel
- Distribution de fonds de placements
  - LPCC, OPCC, OPC-FINMA
  - Directives SFAMA
  - Directives ASB
  - Maîtrise du cadre réglementaire et son application à la clientèle
  - Identification des différents profils d'investisseurs
  - Identification des différents produits
  - Attribution des produits de manière adéquate
- Caractéristiques personnelles
  - Construire et maintenir une étroite collaboration avec les entités du front afin d'inculquer une culture Compliance
  - Connaissance des instances de contrôle de la banque
  - Ethique / Déontologie
  - Entregent
  - Identification et gestion des conflits d'intérêts
  - « Gift policies »
  - Outils informatiques et techniques de monitoring
  - Techniques et formes de reporting
  - Méthodes de contrôle
  - Reporting au responsable Compliance
- Informatique
  - Bureautique et logiciels spécifique à la fonction Compliance
  - Outils de contrôle en terme de gestion des risques
  - Créativité
- Langues
  - Allemand / Anglais : un atout

